



Contre la discrimination
envers les CDD :

Les agents de PACA
s'invitent à la DRAC



Après avoir essuyé oralement le mépris de nos directions, générale et interrégionale, il a été décidé de s'adresser à la tutelle. Ainsi, **une trentaine d'archéologues** en grève se sont invités à la DRAC de la région PACA à Aix-en-Provence le mercredi 25 septembre.

Nous avons été rapidement reçus par la directrice régionale adjointe, Maylis Roques et le Conservateur régional de l'archéologie, Xavier Delestre. Ce dernier s'est montré particulièrement préoccupé par les conséquences de la décision prise par la direction de l'Inrap de ne pas accorder de post-fouille aux CDD tant dans l'immédiat, sur le rendu des rapports qu'à plus long terme sur la pérennité du service public de l'archéologie. La directrice adjointe n'a, pour sa part, pas caché son étonnement devant l'absurdité de la politique du CDD « pousse brouette » jetable de la direction de l'Institut.

Le Conservateur régional de l'archéologie déplore l'incapacité de l'Inrap à répondre aux prescriptions de diagnostic en raison du sous-effectif chronique... qui ne manquera pas d'être accentué par la mobilisation des CDI en post-fouille en remplacement des CDD.

Dans la perspective de la formation de la future génération d'archéologues, il s'est montré soucieux de voir se perdre des savoir-faire. Il est également inquiet de l'avenir des jeunes diplômés en archéologie.

Par ailleurs, en cas de problème de manque d'effectif en phase de terrain ou d'étude, il appelle les responsables d'opération à lui faire part de leurs difficultés.

Le CRA s'est engagé à évoquer la question en réunion des CRA et en CTRA. La directrice régionale adjointe fera, quant à elle, remonter nos revendications auprès du ministère et de la direction de l'Inrap.

Nous réaffirmons nos revendications :

- la nécessité que les agents techniciens recrutés en CDD sur le chantier de Saint-Maximin (83) puissent poursuivre leur travail en phase de post-fouille
- que dorénavant, les contrats pour les agents CDD intègrent une phase de post-fouille au minimum à la hauteur de 25% de leur contrat

Nous demandons également la mise en place d'une bourse à l'emploi pour les CDD.

Nous appelons les collègues à se réunir en assemblée générale et à rester mobilisés.